



OBJET : Convocation à la séance du conseil municipal du Vendredi 18 Décembre 2020

Monsieur, Guy GATOUNES, Maire de Reynès,

Vous invite à siéger au Conseil Municipal qui se **tiendra le vendredi 18 décembre 2020 à 17h** à la salle multiculturelle, de la Mairie de Reynès.

L'ordre du jour :

FINANCES

- Exonération des loyers suivant l'évolution de la crise sanitaire et les recommandations de l'Etat concernant la structure suivante :
-Le café du pont du mois de décembre jusqu'à sa réouverture.
- Exonération des loyers auprès de l'association la Palanca pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre et jusqu'à sa réouverture.

REGLEMENT INTERIEUR

- Modification du règlement du Conseil municipal au regard de la jurisprudence administrative concernant le dépôt obligatoire des questions orales 72 heures au moins avant la séance du Conseil Municipal.
- Modification du règlement intérieur de la cantine par l'ajout d'un 8 -ème alinéa concernant l'éducation alimentaire réalisée sur le temps de restauration, son approche éducative et bienveillante.

RESSOURCES HUMAINES

- Présentation du nouvel organigramme de la collectivité.

ACCUEIL EN MAIRIE

- Fermeture exceptionnelle de la Mairie durant les fêtes de fin d'année
- Modification des horaires de travail des agents administratifs et du responsable technique suite à leurs demandes.
- Changement des horaires d'accueil en Mairie.

Fait à Reynès, le 11 décembre 2020

Le Maire,

Monsieur Guy GATOUNES

